

Date d'adoption du « Projet éducatif » par le conseil d'établissement : 2020-01-08

Encadrements légaux

Le projet éducatif est un outil stratégique. Il est la résultante d'un exercice de mobilisation de tous les acteurs intéressés par l'école qui permet notamment de mettre en lumière les forces et les défis de la population scolaire.

L'analyse des données recueillies tout au long de la démarche permet de déterminer les enjeux. De ces enjeux découle le choix d'orientations et d'objectifs centrés sur l'apprentissage et la réussite des élèves.

L'article 37 de la Loi sur l'instruction publique nous dit : *Le projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte : 1° le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire; 2° les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves; 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif; 4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés; 5° la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire. Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° [...] doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire. Le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.*

Par la suite, le projet éducatif devra être mis en œuvre en convenant avec l'équipe-école des moyens qui permettront l'atteinte des objectifs et des cibles établis. La mise en œuvre peut se référer, entre autres :

- aux pratiques éducatives du milieu;
- au Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la CSDM et ses quatre environnements :
 - pédagogique
 - technopédagogique
 - familial et communautaire
 - scolaire
- aux résultats des recherches et des expériences;
- etc.

Contexte de l'établissement

PROJET ÉDUCATIF

2019-2022

Environnement externe

Contexte socio-économique

L'école Père-Marquette est une école publique située dans le quartier Rosemont dont l'indice socio-économique des familles du territoire a récemment été qualifié de moyennement aisé. En effet, à la suite de l'analyse des données du dernier recensement, l'indice de défavorisation est passé d'un indice de 9 (largement défavorisé) à un indice de 6 (moyennement aisé).

Cette modification d'indice annule certaines mesures budgétaires qui permettaient d'offrir certains services. L'école doit donc maintenir les services à l'aide de ses propres budgets de fonctionnement, réduisant du même coup les possibilités pour des projets particuliers. Il est important de noter qu'il y a actuellement un essor démographique important sur le territoire immédiat de l'école avec pour effet de soulever des questionnements importants au sujet de la capacité d'accueil de l'école.

Services offerts par l'école et ses partenaires

L'école a su établir plusieurs partenariats avec des organismes du quartier afin de bien définir tout le réseau de soutien pour favoriser la réussite des élèves. Ainsi, l'école compte sur des collaborations avec les organismes suivants :

- Maisons des jeunes du quartier : Le Bunker, L'Hôte-Maison;
- CAFLA : Vient en soutien aux familles latino-américaines d'émigration récente;
- Perspective Jeunesse : Offre un soutien particulier aux élèves à haut risque de décrochage scolaire par l'entremise d'une ressource présente 5 jours par semaine à l'école;
- CIUSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal et CLSC La Petite-Patrie : Service d'une infirmière (3,5 jours/semaine) et d'une travailleuse sociale (5 jours/semaine);
- RSEQ (Réseau Sport Étudiant Québec) : Nombreuse équipes sportives;
- PDQ 35 : Anime des activités de prévention auprès des élèves;
- Centre Père-Marquette : Le centre sportif et l'école se partagent leurs infrastructures sportives respectives à l'intérieur d'un même complexe relié à l'école par un passage souterrain. L'école compte quatre gymnases et le centre sportif compte un aréna, une piscine et de nombreux autres locaux pour diverses activités.

L'offre pédagogique sur le territoire desservi par l'école

Le territoire desservi par Père-Marquette compte onze écoles primaires de la CSDM. Le quartier étant un quartier familial, il comporte une grande proportion de familles avec de jeunes enfants. Le quartier compte de nombreux CPE, garderies privées et des écoles avec des maternelles 4 ans existent dans le quartier depuis plus de 10 ans.

Indice de milieu socio-économique (IMSE) et seuil de faible revenu (SFR)

L'indice de seuil de faible revenu (SFR) est passé de 9 en 2016-2017 à 6 pour l'année 2017-2018. L'indice de milieu socio-économique (IMSE) reste inchangé ces dernières années avec un score de 6.

Le changement à la baisse du SFR entraîne des pertes importantes de financement pour les services aux élèves. L'école a dû amputer certaines activités et réduire la présence de surveillants d'élèves afin de pouvoir maintenir un niveau minimum de service à même son propre budget.

Le degré de soutien et d'accompagnement des parents

L'école considère que de façon générale le soutien et l'accompagnement des parents des élèves fréquentant l'école sont bons et que les parents sont impliqués dans la réussite de leurs enfants.

Statut familial des élèves

L'école ne comporte pas des disproportions significatives de familles ayant un statut particulier ou ayant des difficultés particulières (familles monoparentales, familles de réfugiés ou d'immigrants, familles avec de très faibles revenus, etc.).

Environnement interne

L'école Père-Marquette déploie une large offre de service et accueille des élèves aux multiples profils. Au-delà de l'offre des parcours réguliers, l'école accueille également des élèves ayant besoin d'adaptation scolaire ainsi que plusieurs élèves TSA qui sont intégrés ou qui évoluent en classe à effectif réduit.

L'école offre également le Programme d'Éducation Intermédiaire (PEI) qui offre aux élèves l'occasion de développer leur ouverture sur le monde, leur offre des occasions d'enrichissement et exige d'eux un niveau d'engagement communautaire important.

Les élèves et leur réussite

À l'école Père-Marquette, on constate que les élèves réussissent en général de manière satisfaisante. Pour l'année scolaire 2017-2018, nous avons 174 finissants. De ce nombre, 131 ont obtenu leur diplôme en juin 2018 (75,29%), 13 l'ont obtenu en août 2018 (7,47%) et 14 l'ont obtenu à la session de reprise de janvier 2019 (8,05%). De cette cohorte, seuls 16 élèves n'ont pas confirmé avoir obtenu leur diplôme à ce jour (9,20%). On peut donc affirmer que 90,8% des élèves de la cohorte de 2017-2018 ont obtenu leur diplôme d'études

secondaires.

De 2012 à 2014, nous avons, en mathématique de 2e secondaire, un taux de réussite réel inférieur à 42% à l'épreuve de régulation de la CSDM pour la compétence "Raisonnement". De 2015 à 2017, ce taux n'a jamais dépassé 59%. En juin 2018, ce sont les mathématiques de 4e secondaire qui sont la cause du plus grand nombre de règles de sanction manquantes (sur 145 élèves de 4e secondaire, 73 élèves ne réussissaient pas l'épreuve de sanction en mathématiques). Les enseignantes et enseignants constatent le peu de rétention du vocabulaire et des processus mathématiques utiles tout au long de leur parcours scolaire en mathématiques. Parmi plusieurs enjeux, 71% des enseignantes et enseignants considèrent que l'engagement des élèves dans les tâches scolaires est l'enjeu le plus important.

Portrait des effectifs scolaires

La population de l'école est en constante augmentation depuis les dernières années. Avec toutes les écoles primaires du territoire qu'elle dessert qui sont elles aussi en augmentation constante, cette tendance s'accroîtra encore pour plusieurs années malgré le fait que l'école soit à pleine capacité.

- Sur les 1728 élèves de niveau secondaire de la CSDM résidant sur le territoire de Père-Marquette, 871 soit 50,4% fréquentaient l'établissement. Les principales autres écoles secondaires de la CSDM fréquentées par les élèves du territoire sont en ordre d'importance : Joseph-François-Perrault (117), Eulalie-Durocher (94), Louis-Riel (87), Robert-Gravel (73) et Édouard-Montpetit (73).
- Aux 871 élèves du territoire de l'école s'ajoutent 473 élèves en libre-choix et 10 élèves hors territoire pour un total de 1354 élèves (2018-2019)
- La grande majorité des élèves en libre-choix étaient inscrits au volet PEI

Prévision de clientèle 2019 à 2022

*Prévisions tirées du PTRDI 2020-2023 de la CSDM

Caractéristiques des élèves

Bien que les élèves soient d'origines diverses, une forte majorité des enfants est née au Québec.

Une forte majorité des élèves ont le français comme langue maternelle, suivi de l'espagnol et de l'arabe.

Caractéristiques liées à la réussite

Élèves ayant un plan d'intervention

Le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention (PI) était en légère diminution au cours des dernières années (451 pour 2019-2020 contre 479 en 2018-2019). Le nombre d'élèves de secondaire 1 avec des plans d'interventions est passé de 43 en 2018-2019 à 31 en 2019-2020. Cependant, il est difficile de déterminer si cela est dû à une réelle diminution des élèves ayant besoin d'un plan d'intervention ou au fait du sous-financement des récentes années qui a empêché les élèves d'être correctement identifiés et évalués.

Élèves HDAA

L'école Père-Marquette est reconnue pour son expertise pour les élèves HDAA et autistes et est fréquemment citée comme modèle. L'école comporte 165 élèves dans des classes spécialisées, soit 12% de sa clientèle. 48 élèves HDAA sont intégrés dans des classes régulières.

Situations d'intimidation et de violence

L'école ne comporte pas de problématiques particulières en ce qui a trait à l'intimidation et la violence. Les cas rapportés sont réglés avec diligence et les suivis sont faits auprès des parents et des élèves.

Engagement des élèves dans les activités parascolaires

Comités

Les élèves sont impliqués dans plusieurs comités. Le comité environnement a pris un rôle beaucoup plus important au cours de l'année 2018-2019.

- Conseil des élèves
- Comité Environnement
- Comité des finissants (Bal, album, hommage)
- Comités des sports
- Comité LGBTQ
- Jeunes leaders

Équipes sportives

L'école comporte un grand nombre d'équipes sportives et connaît un bon succès dans les compétitions interécoles. Les sports représentés sont les suivants :

- Athlétisme
- Badminton
- Basketball
- Cheerleading • Cross-country
- Football-drapeau
- Hockey

- Hockey Cosom • Natation
- Ski alpin
- Soccer
- Volleyball

Personnel scolaire et organisation scolaire

L'offre pédagogique

L'école offre un programme régulier avec diverses options et depuis septembre 2012, un volet international . Le programme régulier offre les options suivantes :

- Art dramatique
- Arts médiatiques
- Sports
- Danse

Activités culturelles

Plusieurs activités culturelles sont offertes aux étudiants :

- Ateliers Bande dessinée
- Les Brigades culinaires
- Cours de chant (Fondation Evenko)
- Cours de fabrication de décors de scène (Fondation Evenko)
- Cours de guitare (Fondation Evenko)
- Cours de musique (fondation Evenko) • Génies en herbe (sec I)
- Ligue d'Improvisation
- Radio étudiante
- Secondaire en spectacle
- Troupe de Théâtre
- Troupe de danse
- Cours de BD

Personnel de l'école

L'école comporte autour de 95 enseignants, 7 professionnels, 10 membres du personnel de soutien, 6 membres de l'entretien ménager et le personnel administratif compte 11 employés. Le personnel est relativement stable avec un taux de roulement moyen de 10%.

Direction de l'école

L'école a eu un changement de direction au cours de l'année 2018-2019. La nouvelle direction est entrée en poste en janvier 2019.

Personnel professionnel et de soutien

Pour l'année 2019-2020, les élèves peuvent compter sur les services des professionnels et de personnel de soutien suivants :

- Une infirmière (fournie par le CIUSSS du Nord-de-l'île)
- Une travailleuse sociale (fournie par le CIUSSS du Nord-de-l'île)
- Trois orthopédagogues
- Une psychologue
- Deux ressources en psychoéducation
- Trois ressources en éducation spécialisée (TES)
- Six techniciens en éducation spécialisée pour les élèves TSA
- 1,6 technicien en loisirs
- Un responsable de la bibliothèque
- Une animatrice à la vie spirituelle et communautaire (AVSEC)

L'établissement d'enseignement

Emplacement

Le bâtiment de l'école est situé au coin des rues Bellechasse et Marquette à Montréal. Un centre sportif est situé de l'autre côté de la rue Bellechasse et est relié à l'école via un passage souterrain. Les installations sportives sont partagées entre l'école et le Centre Père-Marquette. Le partage est régi par un bail emphytéotique entre la CSDM et la Ville de Montréal. L'école est bordée par un imposant parc qui comporte de nombreux plateaux sportifs pour le football, le soccer, le basketball et un skate park qui a été reconstruit en 2018. Cependant le terrain de l'école lui-même n'a pas de superficie plus grande que son bâtiment et aucun agrandissement n'est possible sauf en hauteur.

Bâtiment

Le bâtiment de l'école a été construit en 1971. Il a été le théâtre d'un incendie majeur en 2006 et a été par la suite remis en état et rénové de façon extensive. Bien qu'il ait été rénové en profondeur, l'auditorium mériterait d'être remis à niveau et la façade pourrait être refaite avec des ouvertures plus grandes pour les fenêtres.

Le bâtiment est actuellement partagé avec l'École des métiers du meuble de la CSDM . Une solution aux problèmes de surpopulation actuelle et à venir de l'école serait de reprendre possession de la partie occupée par l'École des métiers du meuble.

Locaux spécialisés et équipement technologique

En plus des installations sportives partagées avec le Centre Père-Marquette, l'école dispose des locaux spécialisés suivants :

- Trois salles informatiques
- Deux salles machine-outil (techno)
- Six laboratoires de sciences
- Une salle de musculation
- Un auditorium
- Une bibliothèque

Une forte proportion des classes (44) comporte un tableau numérique interactif (TNI).

Enjeux

La réussite des élèves en mathématique.

Engagement des élèves dans les tâches scolaires.

Projet éducatif

Orientation : Développer les compétences en numératie.

Objectif : Augmenter le taux de réussite des élèves de la 2e secondaire dans la compétence «Raisonner».

Éléments de pilotage :

1re et 2e secondaire : Nombre d'élèves/nombre de matières en échec

Indicateur : Taux de réussite au sommaire.

Cible : Augmenter le taux de réussite au sommaire en mathématique de 2e secondaire.

Objectif : Diminuer le nombre de règles de sanction manquante en lien avec la mathématique en 4e secondaire.

Éléments de pilotage :

2e cycle du secondaire : Résultats aux épreuves

Indicateur : % d'élèves qui réussissent leur épreuve de sanction en mathématique de 4e secondaire.
(situation de départ basée sur taux de réussite à la C2 de l'épreuve de MEES de 2016)

Cible : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de sanction de mathématique.

Orientation : Augmenter l'engagement des élèves dans leurs tâches scolaires.

Objectif : Augmenter le sentiment d'efficacité personnelle des élèves de l'école (adaptation, régulier et PEI) envers les tâches scolaires.

(Élément de pilotage : Enquête électronique auprès des élèves pour connaître leurs stratégies d'autorégulation. Enquête auprès des enseignants sur leur utilisation des stratégies proposées aux élèves pour s'autoréguler.)

Éléments de pilotage :

Ne s'applique pas

Indicateur : Le % des élèves de l'adaptation scolaire, du régulier et du PEI qui connaissent et utilisent les critères d'évaluation et qui les utilisent pour se situer dans leurs apprentissages.

Cible : Augmenter le nombre d'élèves qui utilisent les critères d'évaluation pour s'autoréguler.